



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

**Service Eau**

Affaire suivie par Marie-Agnès CORREIA  
LET211674

Tél : 05 59 80 87 58

Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **28 DEC. 2021**

Lettre recommandée avec AR n° 2C 162 470 3733 4

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral n° 64-2021-12-22-00019 du 22 décembre 2021 portant prescriptions spécifiques concernant le système d'assainissement de l'agglomération de Moumour.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et mis à disposition du public sur le site internet pendant une durée minimale de six mois.

Ce document est à conserver aux archives de votre structure pour communication aux personnes éventuellement intéressées et à afficher en mairie pendant une durée minimum d'un mois. Vous voudrez bien me retourner le certificat d'affichage ci-joint, dûment complété, attestant de l'accomplissement de cette formalité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer,  
La responsable de l'unité  
Qualité/MISEN

Aurélie BIRLINGER

Monsieur le maire de Moumour  
Place de l'Église  
64400 MOUMOUR